

# LE SYSTÈME ALLEMAND DE PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE



## ABSTRACT

The German codetermination exists in three forms. It has to adapt itself to the framework of company law. Workers' representatives in the supervisory board have the same rights and obligations as the representatives of the owners; they are bound by the interest of the enterprise. They are in a minority position. Their only "weapon" is the argument; having no experts there is no balance, however, with the top management and the representatives of capital. But there is a second channel: enterprise decisions may be an object of collective bargaining.

**KEYWORDS :** *Codetermination, Imbalance Between Workers and Capital in the Supervisory Board, History of Codetermination, Supervisory Board, Codetermination and Company Law, Codetermination and Collective Bargaining.*

## RÉSUMÉ

La cogestion allemande existe en trois formes différentes. Elle s'insère dans le cadre du droit de sociétés. Les représentants des travailleurs au conseil de surveillance ont les mêmes droits et les mêmes obligations que les représentants du capital ; ils sont donc liés par l'intérêt de l'entreprise. En même temps, ils sont dans une situation minoritaire. Leur seul instrument de "pression" est l'argument, mais faute d'experts un équilibre avec la direction et les représentants du capital n'existe pas. Mais il y a une deuxième voie: des décisions d'entreprise peuvent être l'objet de négociations collectives.

**MOTS CLÉS :** *Cogestion, disparité entre travail et capital dans les conseils de surveillance, histoire de la cogestion, conseil de surveillance, cogestion et droit de sociétés, cogestion et négociation collective.*